

M. STICK: Voulez-vous nous donner une idée approximative du pourcentage des pêcheurs que vous représentez?

Le TÉMOIN: Je puis dire que nous représentons environ 80 pour 100 des pêcheurs de saumon à la seine. A l'exception de quelques Indiens, presque tous les pêcheurs de saumons à la seine appartiennent à notre association. La proportion des chalutiers est d'environ 65 pour 100. Quant aux pêcheurs à la cuiller, je n'oserais hasarder une estimation. Nous n'en avons pas beaucoup qui appartiennent à notre association, mais il y en a un grand nombre qui ont manifesté le désir d'y appartenir cette année en raison de certaines considérations économiques. Quant à ceux qui font la pêche au flétan et dont les vaisseaux partent de Vancouver, de Victoria, de New-Westminster et de presque tous les ports à l'exception de Prince-Rupert, ils sont enrôlés dans notre association dans une proportion de près de 100 pour 100.

M. GOODE: Je m'attendais à ce que vous mentionniez le port de Steveston, qui est dans ma division électorale.

Le TÉMOIN: C'est exact. Ceux de Steveston aussi.

Le PRÉSIDENT: Comme M. Stevens a exprimé le désir d'être entendu de nouveau par le Comité, puis-je suggérer que, pendant les quelques minutes qui nous restent,—il est maintenant 6 heures moins 11 minutes,—nous rappelions M. K. Fraser, délégué de la *Fisheries Association of British Columbia*, de Vancouver (C.-B.), et que nous lui demandions s'il est prêt à nous fournir les renseignements que certains membres du Comité lui ont demandés hier. La raison pour laquelle j'aimerais que le Comité l'entende maintenant, c'est que sa place est réservée sur l'avion qui part ce soir pour la Colombie-Britannique. Est-ce que cela vous irait, monsieur Stevens?

Le TÉMOIN: J'aimerais à revenir demain, si la chose est possible. Soit demain ou vendredi.

Le PRÉSIDENT: A quelle heure demain?

Le TÉMOIN: Je désirerais avoir la plus grande partie de la journée pour me préparer. Toutefois, je pourrais travailler ce soir.

Le PRÉSIDENT: Nous siégerons à 11 heures demain.

Le TÉMOIN: C'est très bien.

Le PRÉSIDENT: J'invite M. Fraser à s'avancer près de la table.

M. K. Fraser, délégué de la *Fisheries Association of British Columbia* de Vancouver (C.-B.), est appelé:

Le TÉMOIN: Monsieur le président, messieurs, je vous remercie de votre obligeance. J'ai obtenu certains renseignements qui me permettent de répondre aux questions qui m'ont été posées hier par certains membres du Comité. Tous les chiffres que je donnerai sont approximatifs, car il est très difficile de se procurer les chiffres exacts en réponse aux questions posées.

On m'a demandé d'abord quelle est la proportion du poisson de la Colombie-Britannique exploitée par les membres de la *Fisheries Association of British Columbia*. Voici la réponse: Les membres de notre association exploitent 98 pour 100 du saumon mis en conserve, 100 pour 100 des usines d'utilisation et 75 pour 100 du poisson frais et du poisson congelé.

L'autre question portait sur le nombre des pêcheurs et des employés dont les prises sont livrées à des membres de notre association. Ce nombre peut varier d'une saison à l'autre, mais la moyenne est de 10,000 pêcheurs et entre 3,000 et 6,000 employés.